

CSE AUDIO
du Lundi 30 Mars
2020



cgtnsnr.com



Acte 2 : Confinement jusqu'au 15/04

N'ayant reçu aucun support informatique ou papier jusqu'à ce jour 13 h 47 pour une réunion à 14 h, nous avons essayé de faire ce que l'on pouvait.



L'Actu-EL CSE

Pour la CGT : La priorité c'est protéger !

Face à un virus qui se propage très vite et qui a déjà tué des milliers de personnes dans le monde, la priorité est bien de prendre toutes les mesures de prévention pour assurer la sécurité et la santé de l'ensemble de la population.

Pour enrayer la pandémie le plus rapidement possible, nous avons besoin d'amplifier l'ensemble des mesures de protection de la santé pour le monde du travail et tout particulièrement pour celles et ceux qui sont dans l'obligation de travailler pour assurer les soins, la continuité du service public et les besoins essentiels qui n'est pas le cas de NTN SNR à moins que vous nous ameniez des éléments qui pourrait nous amener à comprendre votre volonté de faire reprendre l'activité.

De notre point de vue les dispositions à prendre sont :

- ➔ **Maintien de l'arrêt total des activités non vitales**
- ➔ **Il faut poursuivre le confinement des salariés qui ne peuvent travailler en télétravail**
- ➔ **Respect du droit du travail, protéger les personnes le plus vulnérables**

Dans ce contexte inédit, nous avons tous besoin de sérénité, de responsabilité, d'engagement d'actions pour sécuriser, protéger, rassurer.

Malgré la fermeture de l'entreprise, nous sommes fortement sollicités par mail et téléphone. Nous souhaiterions d'ailleurs connaître les dispositions envisageables pour organiser la libre circulation des responsables syndicaux.

Nous souhaiterions que soit établie rapidement la liste des secteurs indispensables, essentiels, que la liste des activités «essentiels» soit clairement établie :

- Quels numéros de roulements pour quelle destination (pays applications)
- Quels personnels, quels secteurs, quels sites, quelle production, quels horaires, équipes.

Nous avons donc besoin d'une information plus claire, plus précise, accessible.

Autres Questions CGT :

Vous demandez le port obligatoire d'un masque chirurgical ou masque FFP2 pour le personnel de production ainsi que pour le personnel administratif : Combien de masques avez-vous à ce jour dans l'entreprise ?

Vous stipulez sur le document «changer le masque à chaque équipe» cela sous-entend -il qu'il n'y aura qu'un seul masque pour un temps de présence de 8 h mini ?

Quels sont les secteurs qui ont des distributeurs papier et seront-ils à portée des salariés ?

Vous interdisez de sortir de l'entreprise dans la journée, y a-t-il une modification du temps de travail effectif ?

Pour les repas des salariés vont-ils les entreposer dans des réfrigérateurs communs ?

La reprise du travail n'est-elle basée que sur du volontariat ?

Comment seront rémunérés les personnels non volontaires, seront-ils considérés en chômage partiel ? La CGT demande un complément de salaire par l'employeur pour arriver à 100% de la rémunération.

Comment et quels critères allez-vous retenir pour les salariés considérés à risque ou fragiles ?

Réponse de la direction :

Pour le secteur Auto : Les constructeurs en Europe ont globalement tous pris la décision de cesser leurs activités, les dates de réouverture de ces clients restent pour le moment très incertaines au vu des décisions gouvernementales de chaque pays.

La Chine et la Corée sont en pleine phase de redémarrage d'activité. Les fournisseurs Asie/Japon fonctionnent. Pour l'Europe, c'est dégradé. Pour l'industrie c'est idem.

Pour l'aéronautique la partie Européenne est tirée par les grands donneurs d'ordre (Airbus) pour répondre à minima aux besoins critiques de leurs clients, et elles sont ciblées sur la protection civile et le militaire. Les Chinois tournent à 100%.

Pour les fournisseurs 50% à l'arrêt.

Des informations uniprécision seront diffusées à tous les salariés : accompagnement tel + mail explication sur le covid.

Un livret sera aussi distribué à chaque personnel «KIT SANITAIRE».

Attention il nous faudra vérifier si les masques correspondent car on nous a parlé de masque non NF type chinois ! et Non FFP2 ou chirurgicale.

2 000 masques ont été donnés à l'hôpital d'Annecy (le CHANGE).

Une note sur la paye sera envoyée idem pour tous

Le salaire du mois de mars est maintenu, mais attention la direction nous a informés qu'elle n'avait toujours pas pu faire la démarche d'activité partielle : «Le système est bloqué ; ASP identifiant impossible de remplir le document»...

La période de fermeture sera couverte par la prise de RTT pluriannuelles et par la prise de reliquats de congés payés (principaux puis complémentaires), sous réserve que l'indemnisation soit acceptée. Possibilité de poser des congés ou autre volontairement pour ne pas perdre de salaire.

La CGT a demandé le 100 % complément de l'entreprise.

A ce jour pas d'impact sur le reste congés, ils n'utilisent pas pour le moment les nouveaux décrets !! ... à suivre ...

Pour ceux qui vont reprendre l'activité, elle est très faible :

- Argonay 3 à 5 personnes
- Cran 3 salariés
- Seynod 11 personnes sur S1 suspension embrayage et 5 industries S4 tous au volontariat

Pour la continuité syndicale nous avons fait une demande pour pouvoir circuler librement afin de voir les conditions de reprise.

Pour la CGT nous considérons que la direction a su nous écouter et revenir à la raison en confinant les salariés et mettre sur le papier des mesures satisfaisantes à suivre ...